



Rapport final de la Commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs

concernant l'accident

du planeur Ka-6 HB-634

survenu le 3 juin 1966

près du Petit-Martel/NE

Décision prise par voie de circulation

LA COMMISSION FEDERALE D'ENQUETE SUR LES ACCIDENTS D'AERONEFS

dans l'affaire

accident du planeur Ka-6 HB-634

survenu le 3 juin 1966

près du Petit-Martel/NE

après avoir pris acte des résultats de la procédure intermédiaire selon l'art.19.2,

et, d'entente avec le Bureau d'enquête, en application de la procédure sommaire selon les art.27 ss. de l'Ordonnance sur les enquête en cas d'accidents d'aéronefs du 1^{er} avril 1960,

d é c i d e :

Le rapport d'enquête du 2 août, transmis à la Commission le 8 août 1966, est approuvé.

Lors d'un atterrissage en campagne, le pilote aperçoit au dernier moment devant lui un pieu masqué par l'herbe haute.

Il tente un dégagement à gauche pour éviter l'obstacle mais au cours de cette manœuvre l'aile basse, freinée par la végétation, touche le sol, faisant perdre au pilote la maîtrise de son planeur qui s'écrase dans le champ. Le pilote est indemne.

Circulation 24.8./6.9.1966.